

RCS : EVRY Code greffe : 7801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 00889 Numéro SIREN : 407 991 876 Nom ou dénomination : A7 PROTECTION

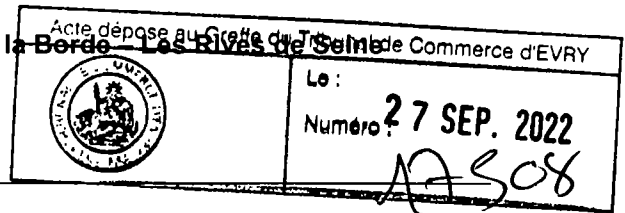
Ce dépôt a été enregistré le 28/09/2022 sous le numéro de dépôt 17508

A7 PROTECTION

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 187.600 Euros

Siège social à RIS ORANGIS (Essonne) 10, quai de la Borde - Les Rives de Seine

407 991 876 RCS EVRY – SIRET 401 991 876 00035



PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

DEUXIEME DECISION – Affectation du résultat

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice, soit la somme de 419.357,48 Euros, de la façon suivante :

- A l'associé unique à titre de dividendes
la somme de 300.000,00 Euros
- Le solde, soit la somme de 119.357,48 Euros
au compte « Report à Nouveau »

Le dividende global en numéraire revenant à chaque action est ainsi fixé à 319,829 Euros, sera payé au siège social à compter de ce jour.

L'Associé Unique prend acte que ce dividende est servi à une personne morale assujettie de plein droit à l'impôt sur les sociétés.

L'Associé Unique reconnaît en outre que, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, les dividendes mis en distribution au cours des trois derniers exercices, ont été les suivants :

Exercices	Distribution globale	Distribution par action	Revenu éligible à abatement	Revenu non éligible à abatement
31.12.2020	150.000	159,91	0	150.000
31.12.2019	300.000	319,829	0	300.000
31.12.2018	150.000	159,91	0	150.000

Cette décision a été prise par l'Associé unique le 21 avril 2022.

*Copie certifiée conforme
Le représentant légal*

DOOWIE INVEST
10 Quai de la Borde
91130 RIS ORANGIS

SASU au capital de 10 000 €
Siret 824 326 045 00021 - NAF 5610A

SAS A7 PROTECTION

Société par Actions Simplifiées au capital de 187 600 EUROS

Siège social : 10 Quai de la Borde – Les Rives de Seine
91130 RIS ORANGIS

RCS EVRY 407 991 876

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS

LE 31 DECEMBRE 2021

PHILIPPE Olivier – Commissaire aux comptes

Compagnie Régionale de Paris

79 avenue de la Cour de France – 91260 JUVISY SUR ORGE

SAS A7 PROTECTION

Société par Actions Simplifiées au capital de 187 600 EUROS

Siège social : 10 Quai de la Borde – Les Rives de Seine

91130 RIS ORANGIS

RCS EVRY 407 991 876

Exercice clos le 31/12/2021

À l'actionnaire unique de la société A7 PROTECTION

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par l'assemblée générale du 12 mai 2017 j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société SAS A7 PROTECTION relatifs à l'exercice clos le 31/12/2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société A7 PROTECTION à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Nous avons tout particulièrement analysé les travaux en-cours et aucune anomalie significative n'a été identifiée.



Les comptes annuels ont été réalisés dans la continuité des règles et méthodes comptables et n'appellent pas de remarques particulières significatives.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

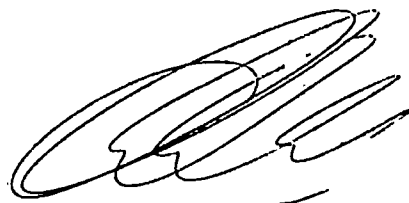
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative



provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Juvisy sur Orge, le 4 avril 2022



Olivier PHILIPPE
Commissaire aux comptes

**Bilan**

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/21	Net au 31/12/20
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	15 569	15 312	257	2 757
Autres immobilisations incorporelles	28 750		28 750	14 375
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	296 593	217 135	79 458	82 926
Immobilisations financières				
Autres titres immobilisés	5 310		5 310	5 310
Autres immobilisations financières	16 199		16 199	16 199
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	362 420	623 446	129 974	121 567
Stocks				
Marchandises	629 376	26 304	603 071	704 106
Créances				
Clients et comptes rattachés	1 493 067		1 493 067	1 920 102
Fournisseurs débiteurs	3 829		3 829	5 066
Personnel	2 160		2 160	2 081
Etat, Impôts sur les bénéfices				93 872
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	42 461		42 461	14 965
Autres créances	1 355		1 355	7 639
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes	24 532		24 532	31 454
Disponibilités	1 312 424		1 312 424	570 060
Charges constatées d'avance	107 780		107 780	38 623
TOTAL ACTIF CIRCULANT	3 616 984	26 304	3 590 679	3 387 969
Ecarts de conversion - Actif	3 914		3 914	
COMPTES DE REGULARISATION	3 914		3 914	
TOTAL ACTIF	3 983 318	258 751	3 724 567	3 509 536

OLIVIER PHILIPPE
COMPTABLE AUX COMPTES
CERTIFIE CONFORME
L'ORIGINAL



Bilan

	Net au 31/12/21	Net au 31/12/20
PASSIF		
Capital social ou individuel	187 600	187 600
Réserve légale	25 000	25 000
Réserves statutaires ou contractuelles	10 000	10 000
Report à nouveau	1 094 792	1 011 952
Résultat de l'exercice	419 357	232 840
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 736 749	1 467 392
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	103 914	100 000
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	103 914	100 000
Emprunts	226 685	324 616
Découverts et concours bancaires	1 501	754
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	228 186	325 370
Emprunts et dettes financières diverses	1 000	1 000
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	16 932	18 863
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	510 168	536 825
Personnel	272 352	137 584
Organismes sociaux	132 019	101 451
Etat, Impôts sur les bénéfices	68 341	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	189 921	271 769
Autres dettes fiscales et sociales	16 942	7 648
Dettes fiscales et sociales	679 574	518 452
Autres dettes	1 509	10 238
Produits constatés d'avance	446 536	530 280
TOTAL DETTES	1 883 904	1 941 028
Ecart de conversion - Passif		1 116
TOTAL PASSIF	3 724 567	3 509 536

OLIVIER PHILIPPE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL

**Compte de Résultat**

	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS				
Ventes de marchandises	4 502 020	3 260 642	1 241 378	38,07
Production vendue	995 435	819 233	176 202	21,51
Autres produits	22 105	65 494	-43 389	-66,25
Total	5 519 560	4 145 369	1 374 191	33,15
CONSUMMATION M/SES & MAT				
Achats de marchandises	2 191 505	1 776 475	415 030	23,36
Variation de stock (m/SES)	80 661	-201 847	282 508	-139,96
Autres achats & charges externes	1 181 473	1 027 046	154 427	15,04
Total	3 453 639	2 601 674	851 965	32,75
MARGE SUR M/SES & MAT	2 065 921	1 543 695	522 226	33,83
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	31 791	30 228	1 563	5,17
Salaires et Traitements	884 439	746 580	137 859	18,47
Charges sociales	471 610	292 949	178 661	60,99
Amortissements et provisions	69 865	70 309	-444	-0,63
Autres charges	32 268	8 799	23 470	266,74
Total	1 489 974	1 148 865	341 110	29,69
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	575 947	394 831	181 116	45,87
Produits financiers	811	354	457	128,92
Charges financières	6 401	3 343	3 059	91,51
Résultat financier	-5 590	-2 988	-2 602	-87,07
RÉSULTAT COURANT	570 357	391 843	178 514	45,56
Produits exceptionnels	30 748	19 781	10 967	55,44
Charges exceptionnelles	27 946	115 064	-87 117	-75,71
Résultat exceptionnel	-2 802	-95 282	98 084	-102,94
Impôts sur les bénéfices	153 801	63 720	90 081	141,37
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	419 357	232 840	186 517	80,11

OLIVIER PHILIPPE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

ANNEXE

OLIVIER PHILIPPE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU A7 PROTECTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 3 724 567 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 419 357 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/03/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

OLIVIER PHILIPPE
CERTIFIÉ AUX COMPTES
CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL



Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 20 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 4 à 9 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Opérations en devises

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

AL V = PHILIPPE
COUSIN F AUX COMPTES



Règles et méthodes comptables

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,98 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65-67 ans
- Taux de rotation du personnel : Faible
- Table de taux de mortalité : table INSEE 2021

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

BOITTE PHILIPPE
COMPTES AUX EMPLOYES
CERTIFICAT D'INFORME
L'ORIGINAL

**Notes sur le bilan**

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	29 944	14 375		44 319
Immobilisations incorporelles	29 944	14 375		44 319
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	20 727	25 000		45 727
- Matériel de transport	146 167	27 045	51 337	121 875
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	141 072	13 494	25 575	128 991
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	307 966	65 539	76 912	296 593
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	5 310			5 310
- Prêts et autres immobilisations financières	16 199			16 199
Immobilisations financières	21 509			21 509
ACTIF IMMOBILISE	359 419	79 914	76 912	362 420

DELVÉ PHILIPPE
COMPTABLE AUX COMPTES
CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL



Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	14 375	65 539		79 914
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	14 375	65 539		79 914
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		54 003		54 003
Scissions				
Mises hors service		22 909		22 909
Diminutions de l'exercice		76 912		76 912

01/12/2021
08/01/2022
LEA.FIL L. JELLY
A L'ORIGINE



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	12 812	2 500		15 312
Immobilisations incorporelles	12 812	2 500		15 312
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	17 407	1 726		19 132
- Matériel de transport	103 169	23 919	24 363	102 725
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	104 464	15 416	24 603	95 277
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	225 040	41 061	48 966	217 135
ACTIF IMMOBILISE	237 851	43 561	48 966	232 446

COPIE PHOTOCOPIÉE
CERTIFIÉE VRAI
L'ORIGINAL



Notes sur le bilan

Les opérations s'analysent comme suit :

	Immobilisations Incorporelles	Immobilisations Corporelles	Total
Ventilation des dotations			
Compléments liés à une réévaluation			
Eléments amortis selon mode linéaire	2 500	30 719	33 219
Eléments amortis selon autre mode		10 342	10 342
Dotations exceptionnelles			
Dotations de l'exercice	2 500	41 061	43 561
Ventilation des diminutions			
Eléments transférés à l'actif circulant			
Eléments cédés		26 057	26 057
Eléments mis hors service		22 909	22 909
Diminutions de l'exercice		48 966	48 966

RECEVÉ
COMPTE ANNUEL 2021
LE 15/01/2022
A L'ORIGINAL



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 666 851 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	16 199		16 199
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 493 067	1 493 067	
Autres	49 805	49 805	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	107 780	107 780	
Total	1 666 851	1 650 652	16 199
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients – factures à établir	76 742
Fournisseurs – Avoirs à recevoir	3 829
Banque – intérêts courus à recevoir	127
Total	80 699

RECEVU
COMPTE DE LA SOCIÉTÉ
LE 10/01/2022
A L'ORIGINAL

**Notes sur le bilan**

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change		3 914			3 914
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	100 000				100 000
Total	100 000	3 914			103 914
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice					
Exploitation					
Financières		3 914			
Exceptionnelles					

Provision pour risque suite à procédure prud'homale entamée par un ex-salarié.

DEPOSE PHILIPPE
COMPTES AUX LOYERS
USAG. FIL. C. L. L. L. L.
A L'ORDRE



Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 866 973 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine	1 501	1 501		
– à plus de 1 an à l'origine	226 685	89 934	136 751	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	1 000	1 000		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	510 168	510 168		
Dettes fiscales et sociales	679 574	679 574		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 509	1 509		
Produits constatés d'avance	446 536	446 536		
Total	1 866 973	1 730 222	136 751	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	97 931			
(**) Dont envers les associés				

RECEVUE
COMMUNALE
LE 15/01/2022
A L'ORIGINE

 **Notes sur le bilan****Charges à payer**

	Montant
Fournisseurs – fact. non parvenues	67 320
Dettes provis. pr congés à payer	62 199
Personnel – autres charges à payer	208 788
Charges sociales s/congés à payer	26 226
Charges sociales – charges à payer	42 724
Etat – autres charges à payer	4 054
Prov t. apprentissage	1 521
Prov formation	1 319
Contribution dialogue social	150
Charges à payer evae	3 666
Clients – avoirs à établir	1 509
Total	419 476

Comptes de régularisation**Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Etude et prestations	293		
Marchandises	76 881		
Transports sur achats marchandises	183		
Locations mobilières	2 439		
Entretiens et maintenances	6 410		
Assurances	9 360		
Abonnements/documentations	3 888		
Marketing	6 119		
Transport	21		
Télécom	2 187		
Total	107 780		

Il a été constaté que les charges constatées d'avance sont conformes aux principes comptables.



Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	982 232	9 518	991 750
Ventes de marchandises	4 338 188	163 832	4 502 020
Produits des activités annexes	3 685		3 685
TOTAL	5 324 106	173 349	5 497 455

Charges et produits d'exploitation et financiers

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 7 100 euros

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	27 946	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		1 498
Produits des cessions d'éléments d'actif		29 250
TOTAL	27 946	30 748

01/05/2022
ET
S
FIDELIANCE
D'EXERCICE



Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 65 178 euros

RECEVÉ
COMPTES ANNUELS
LE 15/01/2022
A L'ORIGINAL

SAS A7 PROTECTION

Société par Actions Simplifiées au capital de 187 600 EUROS

Siège social : 10 Quai de la Borde – Les Rives de Seine

91130 RIS ORANGIS

RCS EVRY 407 991 876

RAPPORT SPECIAL

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Comptes annuels - Exercice clos le 31 décembre 2021

PHILIPPE Olivier – Commissaire aux comptes

Compagnie Régionale de Paris

79 avenue de la Cour de France – 91260 JUVISY SUR ORGE

SAS A7 PROTECTION

Société par Actions Simplifiées au capital de 187 600 EUROS

Siège social : 10 Quai de la Borde – Les Rives de Seine

91130 RIS ORANGIS

RCS EVRY 407 991 876

Exercice clos le 31/12/2021

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

A l'associé unique,

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre société, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

I - CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE

Il ne m'appartient pas de rechercher l'existence de conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont j'ai été avisé, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article L.227-10 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il m'appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article L.227-10 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui m'ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Entre la société DOOWIE INVEST SAS, associée et Présidente de la SAS A7 PROTECTION :

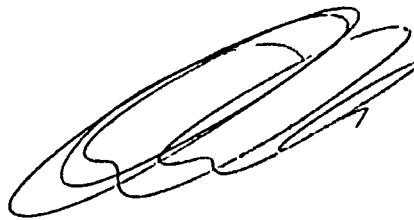
La SAS A7 PROTECTION a rémunéré son Président, conformément à l'assemblée générale du 28 janvier 2021, à hauteur de 413 676 euros hors taxes.



**II - CONVENTIONS APPROUVEES AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS
DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE**

NEANT

Fait à Juvisy sur Orge, le 4 avril 2022

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a final flourish, positioned above the printed name and title.

Olivier PHILIPPE
Commissaire aux comptes

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SASU A7 PROTECTION		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12					
Adresse de l'entreprise 10 Quai de la Borde 91130 RIS ORANGIS		Durée de l'exercice précédent* 12					
Numéro SIRET* 4 0 7 9 9 1 8 7 6 0 0 0 3 5		Néant ☐ *					
		Exercice clos le, 31/12/2021					
		Brut I	Amortissements, provisions II				
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	15 568	15 311	256
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	28 750		28 750
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	296 592	217 134	79 457
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV			
		Créances rattachées à des participations	BB	BC			
		Autres titres immobilisés	BD	BE	5 310		5 310
		Prêts	BF	BG			
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	16 199		16 199
TOTAL (II)		BJ	BK	362 420	232 446	129 973	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU	629 375	26 304	603 071
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	24 531		24 531
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	1 493 067		1 493 067
		Autres créances (3)	BZ	CA	49 804		49 804
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE			
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	1 312 424		1 312 424	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	107 779		107 779	
	TOTAL (III)	CJ	CK	3 616 983	26 304	3 590 679	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN		3 914		3 914	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1A	3 983 318	258 750	3 724 567	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SASU A7 PROTECTION		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 187 600 ...)	DA	187 600		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	25 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	10 000		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	1 094 791		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	419 357		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	1 736 749	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	103 914		
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR	103 914		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	228 186		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	1 000		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	16 931		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	510 167		
	Dettes fiscales et sociales	DY	679 574		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	1 508		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	446 535		
	TOTAL (IV)	EC	1 883 904		
	Ecart de conversion passif* (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	3 724 567		
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Ecart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 730 221		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	1 501			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

l'annulation obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU A7 PROTECTION						Néant ☐ *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	4 338 187	FB	163 831	FC	4 502 019	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	985 917	FH	9 517	FI	995 435	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	5 324 105	FK	173 349	FL	5 497 454	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	20 548	
	Autres produits (1) (11)					FQ	1 556	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	5 519 560
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	2 191 504	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	80 661	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	1 181 473	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	31 791	
	Salaires et traitements*					FY	884 438	
	Charges sociales (10)					FZ	471 610	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	43 560
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	26 304
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	32 268	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	4 943 613
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	575 946	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	671	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN	139	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	811	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	3 914	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	2 487	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	6 401	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(5 589)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	570 356	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise						SASU A7 PROTECTION		Néant ☐ *	
								Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion						IIA	1 498	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *						HB	29 250	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)						HD	30 748	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)						HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *						HF	27 946	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)						HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)						HH	27 946	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)								HI	2 801
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise						(IX)	IJ		
Impôts sur les bénéfices *						(X)	HK	153 801	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)							HL	5 551 119	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)							HM	5 131 761	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)								HN	419 357
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme					HO		
	(2)	Dont	{ produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)				HY		
	(3)	Dont	{ - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier				IG		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)						HP	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées						HQ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées						IH	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)						IJ	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)						IK	
	(6ter)	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)						EX	
	(9)	Dont transferts de charges						RC	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)						RD	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5						A1	14 618
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)						A2	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)						A3	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatifs	A6		obligatoires	A9		
		Dont cotisations facultatives Madelin	A7		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8			
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :						Exercice N		
						Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés						27 946			
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion							1 498		
Produits des cessions d'éléments d'actif							29 250		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :						Exercice N		
						Charges antérieures	Produits antérieurs		



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU A7 PROTECTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 3 724 567 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 419 357 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/03/2022 par les dirigeants de l'entreprise

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.



Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 20 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 4 à 9 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise

Opérations en devises

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.



Règles et méthodes comptables

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,98 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65-67 ans
- Taux de rotation du personnel : Faible
- Table de taux de mortalité : table INSEE 2021

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

**Notes sur le bilan**

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	29 944	14 375		44 319
Immobilisations incorporelles	29 944	14 375		44 319
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	20 727	25 000		45 727
- Matériel de transport	146 167	27 045	51 337	121 875
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	141 072	13 494	25 575	128 991
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	307 966	65 539	76 912	296 593
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	5 310			5 310
- Prêts et autres immobilisations financières	16 199			16 199
Immobilisations financières	21 509			21 509
ACTIF IMMOBILISE	359 419	79 914	76 912	362 420



Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	14 375	65 539		79 914
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	14 375	65 539		79 914
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		54 003		54 003
Scissions				
Mises hors service		22 909		22 909
Diminutions de l'exercice		76 912		76 912

**Notes sur le bilan**

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	12 812	2 500		15 312
Immobilisations incorporelles	12 812	2 500		15 312
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	17 407	1 726		19 132
- Matériel de transport	103 169	23 919	24 363	102 725
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	104 464	15 416	24 603	95 277
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	225 040	41 061	48 966	217 135
ACTIF IMMOBILISE	237 851	43 561	48 966	232 446



Notes sur le bilan

Les opérations s'analysent comme suit :

	Immobilisations Incorporelles	Immobilisations Corporelles	Total
Ventilation des dotations			
Compléments liés à une réévaluation			
Eléments amortis selon mode linéaire	2 500	30 719	33 219
Eléments amortis selon autre mode		10 342	10 342
Dotations exceptionnelles			
Dotations de l'exercice	2 500	41 061	43 561
Ventilation des diminutions			
Eléments transférés à l'actif circulant			
Eléments cédés		26 057	26 057
Eléments mis hors service		22 909	22 909
Diminutions de l'exercice		48 966	48 966

**Notes sur le bilan**

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 666 851 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	16 199		16 199
Créances de l'actif circulant			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 493 067	1 493 067	
Autres	49 805	49 805	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	107 780	107 780	
Total	1 666 851	1 650 652	16 199
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients – factures à établir	76 742
Fournisseurs – Avoirs à recevoir	3 829
Banque – intérêts courus à recevoir	127
Total	80 699



Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change		3 914			3 914
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	100 000				100 000
Total	100 000	3 914			103 914
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières		3 914			
Exceptionnelles					

Provision pour risque suite à procédure prud'homale entamée par un ex-salarié.



Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 866 973 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine	1 501	1 501		
– à plus de 1 an à l'origine	226 685	89 934	136 751	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	1 000	1 000		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	510 168	510 168		
Dettes fiscales et sociales	679 574	679 574		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 509	1 509		
Produits constatés d'avance	446 536	446 536		
Total	1 866 973	1 730 222	136 751	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	97 931			
(**) Dont envers les associés				



Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs – fact. non parvenues	67 320
Dettes provis. pr congés à payer	62 199
Personnel – autres charges à payer	208 788
Charges sociales s/congés à payer	26 226
Charges sociales – charges à payer	42 724
Etat – autres charges à payer	4 054
Prov t. apprentissage	1 521
Prov formation	1 319
Contribution dialogue social	150
Charges à payer cvae	3 666
Clients – avoirs à établir	1 509
Total	419 476

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Etude et prestations	293		
Marchandises	76 881		
Transports sur achats marchandises	183		
Locations mobilières	2 439		
Entretiens et maintenances	6 410		
Assurances	9 360		
Abonnements/documentation	3 888		
Marketing	6 119		
Transport	21		
Télécom	2 187		
Total	107 780		



Notes sur le bilan

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Marchandises/transports/installations	354 112		
Maintenances	92 424		
Total	446 536		



Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	982 232	9 518	991 750
Ventes de marchandises	4 338 188	163 832	4 502 020
Produits des activités annexes	3 685		3 685
TOTAL	5 324 106	173 349	5 497 455

Charges et produits d'exploitation et financiers

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 7 100 euros

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	27 946	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		1 498
Produits des cessions d'éléments d'actif		29 250
TOTAL	27 946	30 748



Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 65 178 euros